

ALERTE !

Projet de décret sur l'évaluation des enseignants

Le projet gouvernemental représente un véritable basculement sur tous les aspects de notre statut et des garanties nationales qui y sont attachées.

- Il annule toutes les promotions au choix et grand choix pour la période 2012/2015 organisant ainsi une baisse des salaires intolérable et inacceptable pour tous les personnels et remettant ainsi en cause les droits à pension pour des milliers de PE qui pourraient y prétendre.
- Il ralentit les carrières de tous les collègues en instaurant l'ancienneté comme la seule possibilité de changer d'échelon à l'image de la Fonction publique territoriale. Une carrière théorique au grand choix dure 20 ans. Avec la nouvelle évaluation, elle nécessiterait 27 ans pour celui qui obtiendrait toutes les bonifications possibles (ce qui n'arrivera jamais).
- Il met en place un entretien professionnel, préparé par une autocritique (dite auto-évaluation) culpabilisante et dégradante.
- Il organise une évaluation sur des critères à géométrie variable comme la participation aux projets décidés par le Conseil d'école, et dénature totalement nos missions.
- Il donne à l'IEN le pouvoir d'accorder à quelques « méritants » une réduction d'ancienneté pour accélérer leur carrière.

C'est donc une baisse de nos salaires et des retraites à venir par le ralentissement du déroulement de la carrière avec l'ancienneté comme rythme unique ; les promotions au grand choix et au choix seraient supprimées !

Au Comité Technique académique, réuni le 18 novembre au rectorat, à l'initiative des élus FO, une motion FO - CGT - FSU - UNSA a demandé au ministre l'abandon de ce projet.

Au plan national, toutes les organisations syndicales du second degré ont condamné unanimement ce projet et ont mis en perspective une grève le 15 décembre des personnels enseignants des 1er et 2nd degrés, d'éducation et d'orientation. D'autres réunions vont se dérouler ce début de semaine.

Pour FO la gravité de l'attaque commande l'unité d'action de tous les syndicats pour le retrait immédiat de ce projet.

Inacceptable, ce projet d'évaluation est inamendable, il doit être retiré !

Le SNUDI-FO appelle tous les collègues à prendre immédiatement position pour le RETRAIT de ce projet (modèle de motion en fichier joint).

Le 15 décembre, tous en grève pour le retrait du projet !

En fichier joint, un tract d'information, pour affichage et les différents communiqués de nos syndicats FO + une motion à prendre en conseil des maîtres et à renvoyer au syndicat.